



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** *Pour diffusion immédiate*

### **Congrès UMQ : des *Fleurons* très appréciés par les élus**

**Saint-Hyacinthe, le 20 mai 2009** – C'est sur la terrasse du palais des congrès du Hilton Lac-Leamy, par après-midi splendide, qu'avait lieu le 13 mai dernier la remise des attestations de classification aux élus de la 3<sup>e</sup> édition des Fleurons du Québec, dans le cadre des Assises 09 de l'Union des municipalités du Québec (UMQ). Près de 70 membres de l'UMQ et représentants des municipalités *Fleurons du Québec* assistaient à la cérémonie qui honorait les élus d'une vingtaine de nouvelles municipalités *Fleurons du Québec*.

Hôte de cette cérémonie, le président de l'Union des municipalités du Québec et maire de Maniwaki, Robert Coulombe, a félicité tous les élus : « Les Fleurons du Québec constituent une reconnaissante valorisante, et suscitent de nombreuses retombées positives dans le milieu. De plus, l'affichage de la cote de classification horticole augmente le facteur d'attractivité, ce qui se traduit par des retombées touristiques. L'Union des municipalités du Québec est un fier membre fondateur de la Corporation des Fleurons du Québec, et j'espère que tous nos membres deviendront des municipalités Fleurons du Québec ».

Jean Grégoire, président de la Corporation des Fleurons du Québec, a souligné d'autres retombées: « Une étude récente sur l'incidence de l'horticulture ornementale sur l'économie canadienne démontrait des retombées de plus de 3 milliards de dollars au Québec. Ce qui signifie des retombées directes et indirectes dans toutes les régions québécoises par les producteurs de l'horticulture ornementale, les centres jardins, les commerces de détail et toutes les autres professions liées à l'entretien des espaces verts et au paysage. On sait aussi que les aménagements paysagers rehaussent la valeur d'une propriété d'au moins 7%. Une valeur ajoutée, des emplois en région et des végétaux cultivés au Québec, voilà d'autres retombées qui s'ajoutent à celles des Fleurons du Québec pour une collectivité ».

Également présent à cet événement, Yves Lévesque, directeur de l'Outaouais pour le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, confirmait l'appui du ministère au programme, qualifiant les Fleurons du Québec de « formidable outil de mise en valeur du territoire ».

La Corporation remercie l'Union des municipalités du Québec ainsi que tous les participants à cette cérémonie, et félicite chaleureusement les municipalités honorées :

Beauharnois	3 <i>Fleurons</i>
Boisbriand	3 <i>Fleurons</i>
Boischatel	3 <i>Fleurons</i>
Charlemagne	3 <i>Fleurons</i>
Estérel	4 <i>Fleurons</i>
La Prairie	3 <i>Fleurons</i>
La Sarre	2 <i>Fleurons</i>
Labelle	3 <i>Fleurons</i>
Matane	2 <i>Fleurons</i>
Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery	3 <i>Fleurons</i>
Rougemont	2 <i>Fleurons</i>
Saint-Basile-le-Grand	3 <i>Fleurons</i>
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	3 <i>Fleurons</i>
Sainte-Clotilde-de-Horton	2 <i>Fleurons</i>
Sainte-Marie	3 <i>Fleurons</i>
Saint-Georges	3 <i>Fleurons</i>
Saint-Joseph-de-Sorel	2 <i>Fleurons</i>
Saint-Tite	2 <i>Fleurons</i>
Sept-Îles	3 <i>Fleurons</i>
Tadoussac	3 <i>Fleurons</i>

Rappelons que depuis 3 ans, 219 municipalités québécoises ont obtenu la cote de classification horticole des *Fleurons du Québec*, et se sont engagées dans l'amélioration durable de leurs aménagements horticoles et paysagers.

-30-

Source : Marie-Andrée Boucher, chargée de projet  
Les Fleurons du Québec  
Tél.: (450) 774-5707